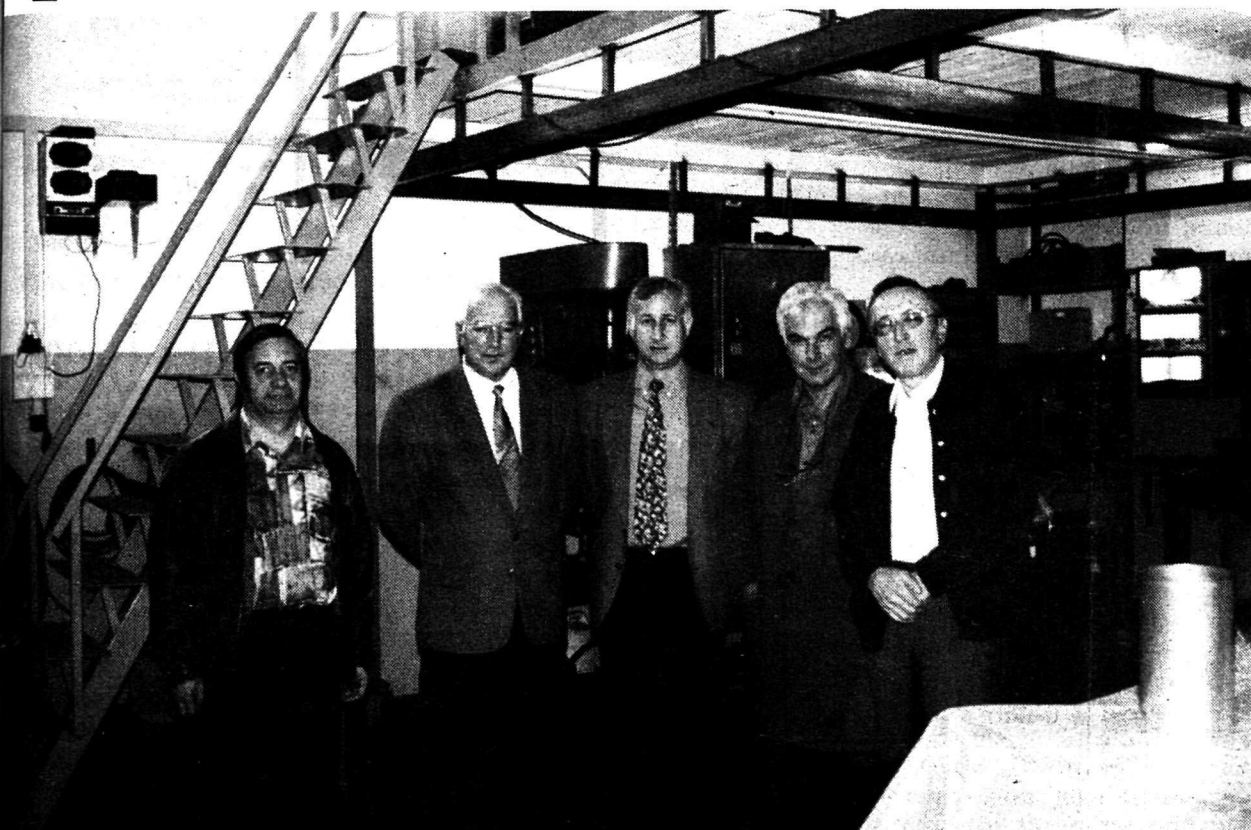


Une entreprise sembrancharde exporte sa technologie

L'étrange parcours d'une invention qui intéresse McDonald's



Des promesses pour Creb SA. De gauche à droite, MM. Michel Bobillier, fiduciaire, Jean Amalric, directeur d'ATIE à Toulouse, Michel Troillet, consultant, Luciano Anfossi, inventeur, Jean-Paul Troillet, président de Creb SA.

En arrivant à Sembrancher, sur votre gauche, se trouve un local aux couleurs vert clair. Il abrite l'entreprise Creb SA.

L'inventeur italien Luciano Anfossi est venu s'établir là, en prenant comme associés MM. Jean-Paul Troillet, conseiller communal du lieu, et Michel Bobillier, fiduciaire.

L'inventeur italien a mis au point un épurateur d'air révolutionnaire et travaille également sur des récupérateurs de chaleur et un incinérateur domestique pour huile lourde et pneus.

Après avoir suivi le labyrinthe des règlements, des systèmes inutiles d'encouragement à l'économie, SODEVAL notamment, du protectionnisme régional et national, Creb SA a choisi la voie privée, un Valaisan de Salins, Michel Troillet, directeur de Challenger

Transfert & Conseils, à Genève.

Après six mois, le premier contact a permis la signature d'un contrat avec ATIE à Toulouse.

Les épurateurs pourront équiper les cuisines MacDonal'd's en Europe et, peut-être, dans le monde entier.

Si la recherche reste à Sembrancher, le travail, lui, ira en France. Cette réussite met surtout en lumière les pesanteurs helvétiques et le rôle inutile des sociétés paratattiques de promotion économique.

Pour la petite histoire, Mc Donald's risque bien d'équiper ses cuisines en Valais de cette installation nouvelle, alors que l'homologation étatique fait défaut!

En attendant, des emplois échappent au Valais pour cause d'inertie. Cas d'école. (RY)

«Journal du Chablais»

75 ans la semaine prochaine

Le «Journal du Chablais» s'apprête à fêter son 75^e anniversaire. Trois titres se sont succédé au fil des ans, mais l'esprit est resté le même. Ils ne sont plus là les premiers abonnés de la Feuille d'Avis du district de Monthey, dont le premier numéro date du 15 décembre 1920, mais certains lecteurs d'aujourd'hui l'appellent encore ainsi. D'autres, plus nombreux, ont gardé l'appellation plus récente de Journal du Haut-Lac. Un titre qui allait se muer en Journal du Chablais le 1^{er} avril 1993.

Le Journal du Chablais entend associer toute la région qui touchait autrefois la Feuille d'Avis du district de Monthey aux festivités de son 75^e anniversaire. Les trois éditions de la semaine du Journal du Chablais, les 12, 13 et 15 décembre 1995,

évoqueront ce qu'était la vie en 1920, retraceront l'évolution des communes depuis lors grâce aux présidents d'aujourd'hui et feront le point avec les grandes industries qui en ont assuré la prospérité.

Le mercredi 13 décembre, une animation particulière, avec une surprise pour les enfants, est prévue sur le marché de Monthey et à la Placette. Ce jour là, le transport sur la ligne AOMC sera gratuit pour les porteurs d'un titre de transport à découper dans le Journal du Chablais. Enfin, un concours historique doté de 2300 francs de prix sera proposé aux lecteurs.

Le Confédéré adresse ses confraternels compliments au Journal du Chablais à l'occasion de son 75^e anniversaire.

Election complémentaire à Brigue

Duel pour la présidence

A la suite de la démission de M. Rolf Escher, une élection complémentaire pour la présidence avait été fixée dimanche passé.

Trois candidats étaient en lice. A la surprise générale, c'est le représentant du FDPO Peter Planche, conseiller communal, qui a pris la tête devant Ro-

land Seiler et Louis Ursprung, tous deux DC.

Le deuxième tour aura lieu ce week-end et opposera MM. Planche et Seiler.

Bien que, mathématiquement, le DC doive l'emporter, l'issue demeure incertaine au vu du résultat du premier tour.

Affaire Dorsaz-BCVS

La commission siège ce lundi

La première séance de la Commission parlementaire d'enquête dans l'affaire Dorsaz-BCVS est agendée pour ce lundi.

Un ordre du jour formel pour la mise en place de cette CEP avec un point délicat: la récusation éventuelle de deux membres employés dans des ban-

ques. L'établissement d'un calendrier devra également dire quand les premiers rapports pourront être publiés.

Une année 1996 chargée pour ces treize députés qui devront faire toute la lumière sur ce dossier qui empoisonne la vie publique valaisanne.

FONDATION DU 75^e DE LA BCVS

Prix pour un montant de 20 000 francs

Cette semaine, à Sion, la Fondation du 75^e de la Banque Cantonale du Valais a décerné les prix de l'année en cours représentant un montant total de 20 000 francs.

D'une valeur de 12 000 francs,

le prix humanitaire et social a récompensé, à parts égales, six associations ou fondations œuvrant dans le domaine du chômage et de la réinsertion professionnelle.

Le prix Jeunesse, d'une valeur

de 8000 francs, a également été attribué.

Présidée par M. Jean-Daniel Papilloud, la Fondation du 75^e a été créée en septembre 1991 à l'occasion du 75^e anniversaire de la banque. p. 3-5

LAMal EN VALAIS

Nouvelle législation dès le 1^{er} janvier

L'application de la nouvelle loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) a été rapidement bouclée en Valais. Le gouvernement aura à faire face à des hausses de coûts en raison des hospitalisations hors-canton.

Les dix millions de francs prévus au budget de l'année prochaine pourraient s'avérer insuffisants. Le canton doit trouver une solution pour réduire ces frais. Il envisage de conclure des accords bilatéraux avec les

cantons universitaires. Dès le 1^{er} janvier prochain, quelque 75 000 Valaisannes et Valaisans (28% de la population) bénéficieront de subventions. L'aide variera entre 10% et 100% de la prime selon le revenu. p. 3

SOMMAIRE

Autos à la mode 2

Bois de chauffage 5

Vieux-Martigny 7

Téléthon au CERM 7

Le Petit Prince sur scène 7

AUTO A LA MODE

La nouvelle Ford Fiesta

Un nouveau moteur en métal léger 1,2 litre 16 V (55 kW/75 ch)



la partie avant de la génération 96 des Fiesta.

LA SÉCURITÉ EN MAJUSCULES

Ford met l'accent depuis de nombreuses années sur une sécurité soigneusement étudiée. Ainsi, tous les modèles Fiesta disposent — et c'est une nouveauté mondiale absolue dans cette classe — d'un contrôle électronique de la traction (antipatinage) faisant partie de l'équipement fourni de série en Suisse et améliorant notablement la sécurité de conduite. Le coussin de sécurité pour le conducteur et le système de freinage antiblocage sont également offerts de série. Par ailleurs, un ABS électronique à quatre canaux, doté d'un répartiteur électronique supplémentaire de la force de freinage, a été spécialement créé pour la nouvelle génération de Fiesta. Cet équipement de série comporte en outre des rétracteurs et bloqueurs de ceintures, des rampes antiplongée dans les sièges avant, des protections latérales antichocs ainsi qu'un système de blocage de l'écoulement de l'essence.

Les ingénieurs ont accordé une attention particulière au train roulant qu'ils ont équipé d'un stabilisateur transversal à l'avant et d'un essieu arrière totalement revu. L'habitacle a également subi une cure de jouvence et reçoit un volant modifié, des revêtements de sièges permettant au corps de respirer ainsi que des teintes harmonisées les unes aux autres.



LES MOTEURS

L'attraction technique des nouveaux moteurs Fiesta, qui répondent tous aux nouvelles normes européennes 1996 en matière de gaz d'échappement, consiste en un tout nouveau moteur entièrement en aluminium d'une cylindrée de 1,2 litre et à 16 soupapes, développant une puissance de 55 kW/75 ch. Ce groupe fait partie de la nouvelle gamme de moteurs Ford Zetec-SE établissant des normes inédites en matière de confort de fonctionnement, de rendement, d'économie et de longévité. La production d'une version de 1,4 litre (66 kW/90 ch) est prévue pour 1996.

Cette gamme de moteurs se complète de deux groupes entièrement modifiés provenant de l'ancien programme Fiesta. Il s'agit d'une part du 1,3 litre à injection multipoint figurant désormais sous la dénomination d'Endura-E. On trouve par ailleurs une évolution du moteur diesel de 1,8 litre (44 kW/60 ch) prenant la désignation d'Endura-DE. La transmission s'opère par l'intermédiaire d'une boîte manuelle à cinq vitesses (IB5) ou par la boîte automatique en continu CTX.

LES VARIANTES DE MODÈLES

Le style de la nouvelle gamme de Ford Fiesta se caractérise par ses lignes arrondies et harmonieuses. Certains éléments marquants ont volontairement été repris de la Fiesta qui connut le succès que l'on sait jusqu'à ce jour. Les caractéristiques marquantes de la génération 96 sont sa partie avant redessinée ainsi que l'arrière doté d'une vitre de plus grandes dimensions et d'éléments optiques abaissés. Ford a également établi un ordre bien précis pour ses variantes d'équipements. Les modèles Flair et Fun à trois ou cinq portes et la Ghia à cinq portes s'adressent à des groupes-cibles bien déterminés. Modèle de base, la Flair offre des normes élevées en matière de confort et de sécurité; la Fun, au train roulant spécialement harmonisé, attirera surtout les automobilistes sportifs tandis que la Ghia présente un équipement de luxe fort complet. La Fiesta Classic, qui conserve la forme de carrosserie de l'ancien modèle, est également proposée aux clients. La gamme se complète d'une petite fourgonnette baptisée Courier que l'on a dotée de

OFFRE EXCEPTIONNELLE

3000 FRANCS OU PLUS DE REPRISE POUR VOTRE ANCIEN VÉHICULE

A l'achat d'une nouvelle Opel Corsa, Astra, Astra Cabrio, Vectra, Calibra ou Combo, nous vous donnerons 3000 francs ou plus pour la reprise de votre ancien véhicule. Cette offre n'est valable que pour les véhicules sans catalyseur de plus de 10 ans et immatriculés à votre nom depuis 6 mois au moins.



GARAGE DU SIMPLON MARTIGNY SA OPEL

Tél. (026) 22 26 55 Fax (026) 22 96 55

Route du Simplon 112 1920 Martigny

NOS AGENTS LOCAUX Fully: Garage Carron Saxon: Garage B. Monnet Le Châble: Garage du Mont-Brun S.A. Saint-Maurice: Garage Bossonnet Sembrancher: Garage Felloy



Il vous attend pour un tour d'essai
Le nouveau Renault Laguna Break



LAGUNA BREAK à partir de Fr. 27 340.-

La famille Renault s'agrandit une nouvelle fois avec l'arrivée du nouveau Break Laguna à l'élégance remarquable. Encore un break, direz-vous! Eh bien, pour une fois vous avez tort, car le Laguna Break est bien plus que cela: design ultra-moderne, technique de pointe, rendement élevé, voilà pour les qualités de ce véhicule hors pair basé sur le déjà proverbial concept de la berline.

L'excellence rapport qualité-prix et l'équipement riche et complet font de ce Break Laguna une nouvelle référence dans sa catégorie.

Il s'adresse à tous ceux qui prennent quotidiennement le volant pour traiter leurs affaires. Quatre versions confortables permettent de mieux répondre aux besoins des gros consommateurs de kilomètres. Voyager en Renault Laguna est un plaisir, grâce d'une part à son insonorisation poussée et peut-être aussi, à l'ingénieux filtre à particules qui assainit l'air ambiant.

Le nouveau Break Laguna à traction avant a bénéficié de solutions pointues au niveau du design, de l'habitacle et de la sécurité. Il séduira les différents groupes professionnels allant des conseillers à la vente aux techniciens de maintenance, ouvriers et pères de famille avec leur progéniture et leur chien. Un véhicule polyvalent, pouvant servir à la fois sur le plan professionnel ou familial. Ce break dispose de trois motorisations à choix (115 cv, 140 cv et 170 cv). Son habitacle généreux permet différents aménagements:

- on peut l'aménager pour 5 ou 7 places au besoin
- son volume de charge varie de 520 à 1782 litres
- son seuil abaissé facilite

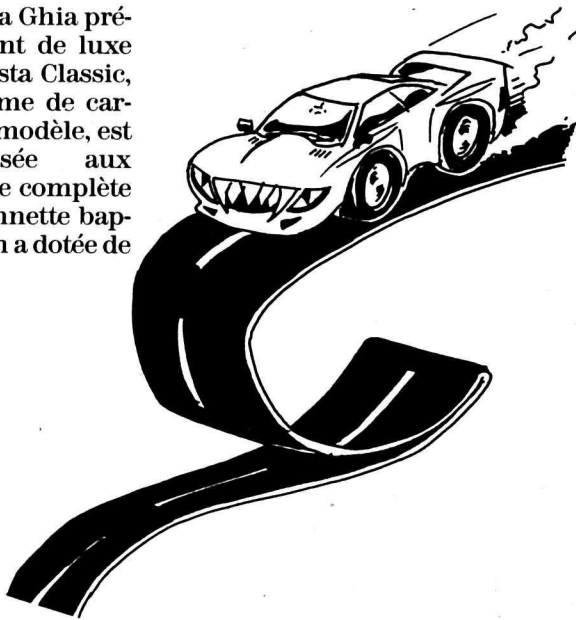
énormément les chargements et déchargements. Parmi tous ces atouts, les frais d'entretien réduits et sa faible consommation sauront se faire apprécier par ses utilisateurs. Le Break Laguna n'est pas un simple utilitaire, preuves en sont le confort remarquable et sa fougue sportive. Comme toujours, Renault accorde beaucoup d'importance à la sécurité. Les quatre versions du Break sont notamment équipées de deux airbags, de ceintures à trois points réglable en hauteur avec prétensionneurs, de protections latérales dans les portières. Tradition oblige, Renault a soigné les détails de ce nouveau Break. Dans l'équipement de série de la version business, on trouve notamment: la climatisation, la direction assistée, la condamnation centrale à infrarouge, l'ABS.

INTÉGRALES

Sortez des sentiers battus avec les nouvelles Ford 4x4!

Ford Escort 90 CV dès Fr. 26 350.-, Ford Escort Sauter 150 CV dès Fr. 34 550.-, Ford Mondeo berline ou break dès Fr. 32 250.-, Ford Maverick dès Fr. 28 200.-, Ford Explorer dès Fr. 51 000.-

Kaspar SA SION 027 / 22 12 71 MARTIGNY 026 / 22 63 33



FIAT PUNTO



PUNTO HSD

Que signifie HSD? La réponse c'est High Safety Drive. HSD désigne l'une des 22 versions Punto qui se distingue par un équipement supérieur en termes de sécurité: barres latérales de protection, prétendues de ceintures, Fire Prevention System, ABS, airbag (airbag passager en option) et bien d'autres éléments garants de votre sécurité que nous vous invitons à venir découvrir. Fiat Punto HSD: la réponse en toute sécurité.

CENTRE AUTOS

Rue du Simplon 53 1920 MARTIGNY ☎ (026) 22 10 28

8 ans de garantie anticorrosion. 3 ans de garantie sur la peinture. 2 ans de garantie européenne TOP TECH SERVICE. 1 année de garantie intégrale. Financement et leasing avantageux par Fiat Crédit SA.



Evasion

GARAGE Mistral

Jean-Pierre et Guy Bruchez
Avenue des Grandes-Maresches 102
1920 Martigny Tél. (026) 23 16 16
VOUS N'IMAGINEZ PAS TOUT CE QUE CITROËN PEUT FAIRE POUR VOUS.

AUTO-CENTRE
Route du Levant - 1920 MARTIGNY
Tél. (026) 22 44 48 - 22 64 08

MICHAUD

CENTRE LAVAGE HYPROMAT

RENAULT

Garage du Mont-Blanc
MOULIN SA
Martigny-Croix - Tél. (026) 22 11 81

AGENTS:
GARAGE DE MARTIGNY
Marcel Fleury - Tél. (026) 22 20 94
GARAGE DE CHARNOT - FULLY
P.-A. Fellay - Tél. (026) 46 26 78
GARAGE TAG - VOLLÈGES
J.-M. Joris - Tél. (026) 85 22 85

EDITO

par Adolphe Ribordy

Le chômage agent économique?

La Banque Cantonale du Valais a remis, il y a quelques jours, un prix à divers groupements qui s'occupent de social: des sociétés créant des conditions réelles de travail à destination des chômeurs, des associations s'occupant de programmes d'occupation.

Ainsi, on apprenait que des structures complexes, diversifiées, se sont mises en place pour gérer environ 10% de chômage.

Recyclage, occupation dans des conditions réelles, cours de perfectionnement, occupation dans des programmes d'activités d'intérêt public, la gamme est large.

Mais ce qui est le plus inquiétant, a-t-on appris de la bouche des récipiendaires, c'est l'importance économique du chômage.

Ainsi, dans la région sierroise, la masse d'argent versée par le chômage vient au deuxième rang derrière Alusuisse!

A Martigny, la gestion du chômage en fait un important employeur de la place.

On avait oublié cet élément économique. 10% de chômeurs, c'est à peu près la même importance, en terme économique, donc plus que l'agriculture valaisanne!

1995 marque le cinquième anniversaire du début de la crise.

Les signes classiques d'une reprise sont absents. Pire, les changements s'accroissent, alors que les mentalités n'avancent pas au même rythme.

Les mécanismes patiemment mis en place depuis cinquante ans se grippent et chacun s'accroche à son pré carré.

Faut-il croire au libéralisme effréné qui conduira vers un nouvel eldorado?

Faut-il resserrer les liens de solidarité?

Faut-il repenser de fond en comble le choix de société?

Ou faut-il attendre la fin du millénaire, question de tourner la page et de se donner de nouvelles espérances?

DÉBAT D'IDÉES

Application de la LAMal

Vers des hausses de coûts

L'application de la nouvelle loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) a été rapidement bouclée en Valais. Malgré sa satisfaction, le gouvernement devra faire face à des hausses de coûts en raison des hospitalisations hors-canton. Les dix millions de francs prévus risquent d'être insuffisants. Les caisses-maladies prenaient jusqu'à présent en charge les frais d'hospitalisation hors-canton. Ce sera désormais au canton de le faire. En se référant au passé, il faudrait compter 30 millions de francs, a estimé mardi lors d'une conférence de presse le conseiller d'Etat Raymond Deferr. Les dix millions de francs prévus au budget de l'année prochaine pourraient donc s'avérer insuffisants. La question se

pose donc de savoir s'il n'est pas judicieux de créer de nouvelles disciplines dans les hôpitaux valaisans. M. Deferr a donné l'exemple des pontages coronariens, qui représentent 150 cas par an en Valais. Chaque intervention de ce type au CHUV coûte 30 000 francs pour un patient valaisan. Depuis que cette discipline existe en Valais, le coût est inférieur à 20 000 francs. L'introduction de nouvelles disciplines ne pourra toutefois pas se faire du jour au lendemain. «Il faudra analyser l'évolution des interventions à l'extérieur» a dit M. Deferr. Dans l'immédiat, le canton doit pourtant trouver une solution pour réduire ces frais. Il envisage de conclure des accords bilatéraux avec les cantons universitaires pour obtenir de meilleures conditions. Le choix de l'hôpital serait alors imposé au patient.

Le canton est en revanche gagnant pour ce qui est des subventions octroyées aux assurés. Jusqu'à présent, elles concernaient 30 000 personnes. Le canton versait 13 millions de francs et la Confédération 54 millions.

Dès le 1^{er} janvier, ce seront 75 000 Valaisannes et Valaisans (28% de la population) qui bénéficieront de subventions. Le canton déboursera 6 millions de francs et la Confédération 87 millions. L'aide variera entre 10 et 100% de la prime selon le revenu. Les assurés n'ont pas à faire de demande; ils seront directement avertis par la caisse cantonale de compensation.

Un Valaisan au procès de Nuremberg

Du 20 novembre 1945 au 1^{er} octobre 1946 se tint, à Nuremberg, le procès de vingt-deux criminels nazis voulu par Staline et ouvert par le juge Jackson. Ce procès nécessita plus de quatre cents audiences consignées dans des dizaines de milliers de pages rédigées par le procureur américain Taylor qui vient de publier aux éditions du Seuil un condensé de 700 pages.

Pour avoir exterminé dans les camps de concentration 3 500 000 Juifs, Tziganes, homosexuels, artistes, opposants et résistants, douze dignitaires nazis furent condamnés à mort: Borman, Goering, Frank, Frick, Jodl, Kaltenbrunner, Keitel, von Ribbentrop, Rosenberg, Sauckel, Seyss Inquart, Streicher.

Sept autres furent condamnés à des peines de réclusion: Hess, Funk, Raeder, von Schirach, Speer, von Neurath, Doenitz.

Enfin, trois autres furent acquittés: Schacht, von Papen, Fritzsche. A noter que plusieurs de ces personnages abjects étaient Juifs. Hitler et Goebbels, ainsi que leurs épouses et leurs enfants se suicidèrent le 30 avril 1945 dans le bunker de la Chancellerie du Reich et Goering dans sa cellule.

Le Valaisan Jean Graven, de Sion, qui sera juge au Tribunal des Assurances, à Lucerne, professeur de droit pénal et recteur de l'Université de Genève, juge et président de la Cour de cassation du canton de Genève, juriste éminent et criminologue de renom inter-

national, assista au procès de Nuremberg en qualité d'unique auditeur et expert suisse.

Par la suite, il publia une «Narration du procès de Nuremberg», véritable compte-rendu avec interprétation des délibérés et du jugement du premier procès pour crimes contre l'Humanité.

LÉONARD PIERRE CLOSUIT

Les vendanges s'achèvent

Les derniers raisins des vendanges 1995 prennent ces jours la direction des caves. Des vendanges tardives qui donneront des vins liquoreux de bonne qualité, sans toutefois atteindre celle de l'an dernier. Et, tradition oblige, ces raisins sont récoltés à la St-Eloi, à la Ste-Barbe ou à la St-Nicolas. L'automne sec n'a pas été propice à la propagation du botrytis, champignon responsable de la pourriture et gage de vins particulièrement moelleux. Les concentrations en sucre dans les baies n'ont donc pas atteint les records de l'année dernière.

Recrudescence des vols

La Police cantonale a constaté une recrudescence des vols à l'astuce et des vols à la tire dans les villes et, plus particulièrement, dans les grands magasins. Pour éviter des ennuis de ce genre, il n'y pas de solution miracle. Mais il convient de redoubler de prudence lorsque la situation l'exige. La Police cantonale fait savoir que ces méfaits sont souvent l'oeuvre de bandes qui opèrent de manière professionnelle. Il est primordial que les délits soient annoncés aux forces de l'ordre le plus rapidement possible et de fournir un éventuel signalement des auteurs.

Loup clandestin?

Le prédateur du val Ferret, chien ou loup, a de nouveau frappé à Liddes. Dans la nuit de dimanche à lundi, l'animal s'est introduit dans un enclos où il a égorgé sept moutons. Cette fois, il s'est approché des lieux habités, l'enclos étant situé à une centaine de mètres d'un hameau. Cette nouvelle attaque ne donne pourtant pas d'indications sur la nature de l'animal. Le chef du Service cantonal de la chasse Narcisse Seppey a donné l'ordre d'abattre l'animal, mais l'opération demeure difficile. M. Seppey penche fortement pour l'hypothèse d'un loup introduit clandestinement. Un autre troupeau de moutons a par ailleurs été attaqué dans la région de Conthey. Il semble que le prédateur soit un chien. Sept moutons et brebis ont péri sous les crocs de l'animal.

Victoire du WWF

Le Conseil d'Etat a autorisé à tort la réalisation d'une route forestière contestée à Zermatt. Le TF a à l'unanimité donné raison au WWF et à l'Office fédéral de l'environnement des forêts et du paysage (OFEFP). Le WWF estimait que la construction de cette route était de nature à mettre en danger une forêt protectrice. L'OFEFP avait critiqué l'influence négative de cette route sur le paysage.

AMEUBLEMENT MARIN RODUIT
Succ. BONVIN JEAN-BAPTISTE - 1908 RIDDES

La Maison MARIN RODUIT, succ. Jean-Baptiste BONVIN & Fils, perpétue depuis plus de 50 ans un service personnalisé à la clientèle:

- Meubles de qualité assortis de tapis de diverses provenances
- Service rideaux et confection
- Service décorateur d'intérieur pour rénovation
- Service revêtements de sols et parquets...

Nous vous conseillons à domicile et cela tout à fait sans engagement

Mobilière Suisse
Société d'assurances

Martigny Pour vos nouveaux bureaux vous avez des exigences précises:

- lieu Martigny
- surfaces divisibles
- participation du propriétaire aux frais d'aménagement
- plein centre
- places de parc privées

L'immeuble que nous construisons à la rue de la Poste vous offre tous ces avantages.

S'adresser à K. Brönnimann, Gérant d'immeubles, Bundesgasse 35, 3001 Berne (031/389 76 15)
M. Deslarzes, Agent général, Rue du Nord 9, 1920 Martigny (026/22 46 16)

Rendez-Vous à Deux
La nouvelle ligne
156.855.73

VOYANCE
Directe par Téléphone
156 73 19

SION - THEATRE DE LA MATZE
Lundi 18 décembre à 20 h 30
Stagione d'opera italiana NABUCCO
Opéra à grand spectacle de Giuseppe VERDI
avec les solistes de la Scala Milan, Arena di Verona, Rome, Naples, Venise
et le grand Chœur et Orchestre

Location: Billetel Office du Tourisme, tél. (027) 22 85 93
Caisse d'entrée à partir de 19 heures 003-324885

Elle en a besoin.
Donnez de votre sang. Sauvez des vies.
Il en donne.

DÉMÉNAGEMENTS
Garde-meubles, stockage, manutention.
MAURICE TORNAY
MARTIGNY
(026) 23 38 00

Super occasion Cuisines d'exposition

● De nombreuses cuisines agencées d'exposition
● Des appareils électroménagers d'exposition de toutes les grandes marques avec de super rabais!

Une visite s'impose.
N'oubliez surtout pas vos mesures!

FUST CUISINES BAINS
ELECTROMENAGERS, LAMPES, TV/HIFI/VIDEO, PHOTO, PC, CD

Sion, av. de Tourbillon 47 027 / 23 13 44
Villeneuve, Centre Riviera 021 / 960 25 11
Romanel-sur-Lausanne, Hyper-Fust, vis-à-vis Migros (EG) 021 / 646 14 14
Etoy, Centre de l'habitat (EG) 021 / 807 38 78
EG = (Succursales Cuisines / Salles de bains avec département Entreprise Générale)

CONFEDERE

Editeur: Coopérative «Le Confédéré»
Rédacteur responsable: Adolphe Ribordy
Rédaction - Administration:
11, r. du Grand-Verger (1^{er} étage), 1920 Martigny
Case postale 216 - CCP 19-58-3
☎ rédaction (026) 22 85 76 - fax 22 49 18
Service de publicité: Publicitas, rue du Grand-Verger 11, 1920 Martigny
☎ (026) 22 56 27 - fax (026) 22 15 17
Agence de Martigny, rue du Rhône 4,
☎ (026) 22 10 48 - fax (026) 22 52 78
Succursale de Sion, avenue de la Gare 25,
☎ (027) 29 51 51 - fax (027) 23 57 60
Composition:
Imprimerie Cassaz-Montfort SA, Martigny
Téléfax 22 92 97
Impression:
Impress SA, Sierre

Au cœur du vignoble le commerce local favorise les contacts privilégiés!



RADIO - TV - HIFI - VIDÉO CAMÉRA - AUTO-RADIO
SONORISATION

Pierre-Antoine Boulnoix
Maîtrise fédérale
Bât. La Renaissance
1963 VÉTROZ
Tél. (027) 36 45 77
Fax (027) 36 68 77

Bienvenue

**Le Relais du
Petit Bourg SA**

- Hôtel ***
- Restaurant
- Pizzeria

Jacques Sauthier - Route du Simplon - 1957 Ardon
Tél. (027) 86 86 00 - Fax 027 / 86 86 01

- Salles pour banquets et mariages
(de 10 à 180 places)

Raymond Zermatten
AGENCEMENTS DE CUISINES

MOBALPA
C U I S I N E S

VÉTROZ
TEL. 027/ 36 61 15
FAX. 027/ 36 63 02

plâtre • Peinture • papier-peint

JRC
COUDRAY
Jacques-Roland

ROUTE DE L'INDUSTRIE 24
1963 VÉTROZ
TÉL. 027/ 36 13 45
FAX 027/ 36 60 43

Budget 96 vétrozain

Le Conseil général a accepté en début de semaine le budget 1996. Les investissements s'élèvent à 740 000 francs. La marge d'autofinancement de 520 000 francs couvre le 70% des investissements nets. Un montant de 100 000 francs sera affecté à des travaux d'étude en vue de la construction d'un nouveau centre scolaire. Un montant de 100 000 francs sera également alloué pour les besoins de l'aménagement de la déchetterie intercommunale. Lors de cette séance, les participants ont décidé de baisser le crédit pour l'aménagement de la place du Four. Un crédit complémentaire pourra être débloqué au printemps lorsque le projet sera plus précis.

Appareils ménagers
Vente Service

CHAMOSON

Tél. (027) 86 42 17
Fax (027) 86 61 91

FUCHS

SERVICE KENWOOD

P. & Cl. Martin
Techniciens

Tout simplement
meilleur!

AGOM

1964 CONTHEY
Fax (027) 36 61 18
Tél. (027) 36 15 04

**CENTRE
VALAISAN
DU PNEU.**

3960 SIERRE
Tél. (027) 55 83 83

DE MARTIGNY A SION

Cours «Entrepreneurship»

En collaboration avec l'Établissement d'enseignement professionnel supérieur du Valais et la BCVs, le Centre valaisan de perfectionnement des cadres entend relever le défi de l'esprit d'entreprise et de l'innovation. Le concept «Entrepreneurship» est une nouveauté en Valais, dans le sens où il vise à apprendre à concrétiser un projet ou une idée de création, de reprise ou de restructuration d'entreprise. Le programme conçu est destiné aux jeunes entrepreneurs qui pourront ainsi se familiariser avec les divers aspects de la gestion de leur future entreprise. Il ne se limite pas à un secteur ou à une

entreprise-type. La préférence sera cependant donnée à des candidats qui présenteront un projet novateur. La formation ambitionne de rendre possible d'entreprendre tout ce qui est différent et novateur.

Il s'agira en outre de ne pas faire concurrence à des entreprises actuelles, déjà soumises à de fortes pressions.

La formation prévue sur 120 périodes d'enseignement théorique et de travaux pratiques débutera le 15 février 1996. De plus amples détails sur cette formation peuvent être obtenus au (027) 22 75 75. Délai d'inscription: 20 janvier 1996.

Une soirée d'amitié

Vendredi 15 décembre dès 20 heures, un bal exotique se déroulera au Centre de loisirs de Sion. Ce bal est ouvert à tous les nostalgiques d'un été déjà bien loin.

Le programme comprend un concours de chant ouvert à tous. Les personnes intéressées peuvent demander les conditions de participation au (027) 22 17 67 ASA-Valais, rue des Remparts 13 à Sion jusqu'au 12 décembre.

Le groupe GALA (Groupe d'aide inter-associations), constitué de jeunes bénévoles, a proposé d'organiser cette animation en collaboration avec l'ASA-Valais (Association suisse d'aide aux handicapés mentaux).

MONTHÉY - ST-MAURICE - SIERRE

Incendies dans la cuisine...

Mercredi vers 15 h. 30, un incendie s'est déclaré dans une cuisine d'un chalet d'habitation. Les dommages sont estimés à 30 000 francs environ. Aucune personne n'a été blessée. Une enquête a été ouverte.

... et dans un appartement

Un incendie s'est déclaré mercredi après-midi dans une maison d'habitation à Montanastation. Un jeune garçon a allumé une bougie dans sa chambre. A un moment donné, il quitta la pièce. Durant son absence, la bougie est tombée sur

le sol et a bouté le feu à la moquette. Les pompiers de la station ont dû intervenir. Les dégâts s'élèvent à plus de 100 000 francs. L'appartement a été complètement détruit.

Décès en Valais

Mme Emma Gerbex, 83 ans, Vernayaz; Mme Madeleine Rouiller, 91 ans, Monthey; M. Paul Genolet, 83 ans, Vex; Mme Maria Bridy, 66 ans, Fully; M. Prosper Clavien, 81 ans, Miège; M. Abel Sauthier, 63 ans, Vétroz; Mme Cécile Bornet, 90 ans, Sierre; Mme Ida Lempen, 80 ans, Vouvry; Mme Louise Delamorelaz, 89 ans, Le Châble; M. Camille Vouillamoz, 46 ans, Iséables; M. André Pasche, 69 ans, Olon; Mme Marcelline Monnet, Le Châble.

DE MARTIGNY A SION

Expo à Saillon

La Maison Stella Helvetica de Saillon abrite du 8 au 30 décembre une sélection d'œuvres récentes signées Florence Vouilloz. Le vernissage a lieu ce vendredi dès 16 h. 30.

Du siècle passé à aujourd'hui

Sur l'initiative de la commission Animation & Culture de la commune de Riddes, la Vidondée abrite depuis hier et durant tout le week-end une exposition intitulée «Du siècle passé à aujourd'hui». Il s'agit d'une rétrospective socio-culturelle organisée avec la collaboration des sociétés locales. L'espace culturel accueille des objets, des vêtements, des photographies et divers documents se rapportant à la communauté riddane. Les vendredis 8 et samedi 9 décembre, le bâtiment de la Vidondée est ouvert au public de 14 à 21 heures.

Sur l'agenda

SION. Vendredi 8 décembre dès 8 h. 30 au Lycée-Collège des Creusets, 1^{er} championnat valaisan des solistes juniors organisé par La Concordia de Vétroz, La Marcelline de Grône et La Persévérante de Conthey. Finale à partir de 19 h. 30.

SION. 8, 9 et 10 décembre au Théâtre de Valère, 3^e concours cantonal pour jeunes danseurs. Finale dimanche dès 14 heures.

SION. Samedi 9 décembre de 13 h. 30 à 19 h. 30, 27^e Course de Noël organisée par le Centre Athlétique de Sion.

EVIONNAZ. Vendredi 8 et samedi 9 décembre à 20 h. 30, le théâtre du Dé abrite deux représentations de la pièce «Alexina B. dite Abel Barbin» sur une mise en scène de Joseph-Emmanuel Voeffray avec Anne Vouilloz.

SION. Samedi 9 décembre à 20 h. 30 à l'église St-Théodule, concert du 25^e anniversaire du Chœur mixte de Platta sous la direction de René-Pierre Cretaz.

SAXON. Samedi 9 décembre à 20 h. 15 à la salle de l'Avenir, soirée annuelle du groupe folklorique L'Arbarintze.

MARTIGNY-BOURG. Samedi 9 décembre à 19 h. 30 à l'église St-Michel, messe animée par la communauté catholique des Béatitudes.

Snowboard à Nendaz

La première des six manches du Trophée Nescafé Red Cup, course amateurs comptant pour la Regio Cup ouverte aux licenciés et non-licenciés, a vu la participation de septante-quatre coureurs. Du côté valaisan, signalons les 2^e et 4^e places de Yaelle Berrebi (Sion) et Eugénie Roux (Haute-Nendaz). Chez les messieurs, Jérôme Delavy (Troistorrents) s'est classé au 6^e rang. La prochaine manche du Trophée aura lieu à Laysin le 13 janvier.

Pour la justice

Les habitants d'Isérables organisent ce samedi 9 décembre, veille de la journée mondiale des Droits de l'Homme, une messe dédiée à Pierre-Alain Monnet, la jeune recrue décédée lors d'une marche forcée voici trois ans. Cet office divin sera célébré à 19 heures par le curé d'Isérables Francis Olakingal et animé par le chœur des jeunes d'Isérables. Une marche aux flambeaux suivra de l'église à la tombe de Pierre-Alain Monnet.

Remise des prix du 75^e BCVs à Sion

La BCVs encourage le social et la culture



Les lauréats et les responsables de la Fondation du 75^e BCVs.

La Fondation du 75^e de la BCVs a remis cette semaine les prix de l'année 1995 pour un montant total de 20 000 francs.

Le prix humanitaire et social, d'une valeur de 12 000 francs, a été attribué, à parts égales, à six as-

sociations ou fondations oeuvrant dans le domaine du chômage. Il s'agit de Treize Etoiles (Sion), Monac SA (Monthey), la coopérative Textura (Monthey), l'ass. OPRA (Brigue), Trempl'Intérim (Martigny) et Job-Transit (Chippis).

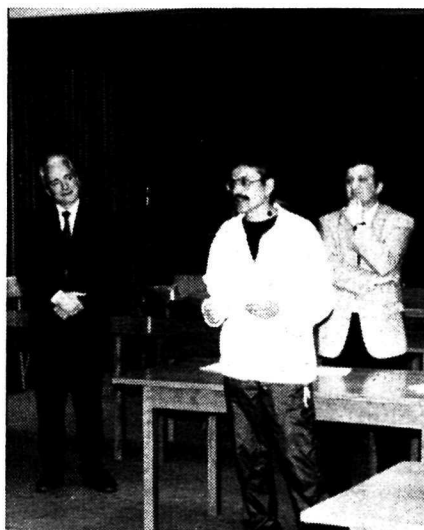
Quant au prix Jeunesse, d'une valeur de 8000 francs, il a été attribué à l'Atelier-Théâtre de Bagnes, au musicien de Vétroz Claude-Alain Barmaz et à EGIS, Fondation européenne pour études interdisciplinaires.



Claude-Alain Barmaz



Pierre Damay (Trempl'Intérim), Georges Moret et Pierre-Louis Puipe.



Alexis Giroud, de l'Atelier-Théâtre de Bagnes.

HEREMENCE

Chauffage à bois

Source d'énergie indigène

Le chauffage à bois commence à vivre une nouvelle jeunesse. Héremence a inauguré mardi un chauffage à bois de quartier. D'autres communes pourraient s'y intéresser. Selon les estimations, le potentiel forestier valaisan est suffisant pour chauffer quelque 10 000 logements.

Les premières réflexions sur l'installation d'un chauffage à bois de quartier à Héremence datent du début des années quatre-vingt. La commune a dû surseoir à la réalisation pour des raisons de coût. Le dossier a été réactivé en 1993 après le lancement du bonus à l'investissement par l'Office fédéral des questions conjoncturelles. La commune a obtenu des subventions pour 1 million de francs pour

réaliser l'installation dont la facture finale a atteint 1,7 million de francs. L'intérêt réside dans une certaine autarcie énergétique. Le bois de chauffage est du bois non commercialisable, il est utilisé à proximité du lieu de production et il n'engendre pas de frais ou de pollution liée au transport. L'installation sert à chauffer plusieurs bâtiments communaux (église, école, cure, bureaux administratifs) du centre du village.

Le Valais entend promouvoir davantage à l'avenir cet agent énergétique par des subventions. Il veut également réunir les partenaires concernés par la filière du bois pour mettre sur pied des chaînes d'approvisionnement plus efficaces.

SAILLON

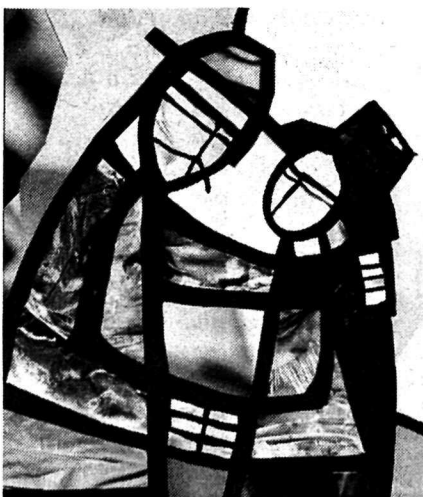
Sentier à Farinet

Troisième vitrail inauguré

Le troisième vitrail du «Sentier à Farinet», intitulé «L'amour», a été inauguré ce jeudi en présence du président du Grand Conseil, M. Jean-René Fournier. La pièce a été posée au pied du village, à la hauteur de la poste.

Le prochain vitrail installé, «L'argent», est pour l'heure voilé. Il sera inauguré tout prochainement.

Tous ces vitraux de plein air, pesant entre 600 et 800 kg chacun, sont uniques sur le plan artistique. Ils symbolisent la vie de l'homme sur terre et ont été réalisés par Robert Héritier et Théo Imboden.



Le vitrail «L'amour».

(photo Miros, Sion)

SION

20 ans du CFPS

47 diplômes décernés

Le conseiller d'Etat Serge Sierro a décerné 47 diplômes mercredi au Centre de formation pédagogique et sociale (CFPS) de Sion. Il s'agit de 13 diplômes d'éducateurs spécialisés, de 6 diplômes d'infirmières de santé publique, de 8 diplômes d'assistants sociaux, de 10 certificats de formation en soins infirmiers de santé publique et de 10 certificats de praticiens-formateurs/chefs de stage. Le chef du DIP a auparavant assisté à la cérémonie organisée à l'occasion du 20^e anniversaire du CFPS que dirige M. Pierre Mermoud. L'Octuor vocal de Sion a agrémenté la cérémonie.

Situé au Nord de la capitale, le CFPS est affecté depuis 1971 à l'enseignement et aux activités pédagogiques. Le bâtiment abrite aujourd'hui, outre le CFPS, l'Office de recherche et de documentation pédagogique et l'Ecole d'aides familiales.

Le CFPS forme des éducateurs spécialisés, des assistants sociaux, des animateurs socio-culturels, des maîtres socio-professionnels et des infirmières de santé publique. En formation permanente, il offre chaque année un programme de cours de perfectionnement et de cycles de formation continue. Spécialisée dans le domaine de l'action sociale, la bibliothèque propose des ouvrages, des revues et des vidéos s'y rapportant.

STOP!!!

Dès maintenant, notre rêve fou, est de vous offrir

20%

sur toute la parfumerie

De vous faire profiter de nos conseils personnalisés et de notre savoir-faire

Maquillage - Soins
Parfums - Accessoires



PHARMACIE-PARFUMERIE VOUILLOZ
Av. de la Gare 22 - 1920 Martigny - ☎ (026) 22 66 16

036-302160

Abonnez-vous au Confédéré

EN DIRECT DE BERNE

Pourquoi la Suisse veut participer aux programmes de recherche européens

La Suisse est l'un des pays qui investit le plus dans la recherche. Dix milliards de francs environ sont engagés chaque année dans les laboratoires publics et privés. Les entreprises prennent en charge environ trois quarts de ce montant. Pour sa part, la Confédération met annuellement près de deux milliards de francs à disposition de la recherche. Elle envisage d'en consacrer une partie au financement de la participation des chercheurs et entreprises suisses au programme de recherche européen. La recherche est un pilier important du développement économique. Tous les pays industrialisés l'ont reconnu et ont mis en place diverses formes de promotion.

L'UE soutient activement la recherche en Europe

L'une des tâches de l'Union européenne (UE) est de renforcer la compétitivité des entreprises en soutenant la recherche. A ces fins, elle engage une partie de son budget dans un programme de recherche appelé «programme-cadre». Ce programme-cadre définit un certain nombre de domaines de recherche et répartit les fonds à disposition entre ces domaines. L'essentiel des efforts porte sur des secteurs qui jouent un rôle important pour l'économie, comme les télécommunications, les matériaux ou la biotechnologie.

A ce jour, l'UE a mis sur pied quatre programmes-cadres. Ces programmes sont conçus de manière à encourager la collaboration entre les entreprises, les centres de recherche et les universités. Le soutien va en priorité aux projets qui permettent de mettre rapidement des produits novateurs sur le marché. Ce n'est pas le seul intérêt des programmes-cadres. Ils stimulent en effet le développement d'un réseau de recherche et de collaboration de plus en plus dynamique dont il serait risqué de se tenir à l'écart.

Le quatrième programme de recherche s'entend sur les années 1994 à 1998. Son budget a été doublé par rapport à celui de son prédécesseur et se monte à environ vingt-deux milliards de francs. Ce sont les technologies de l'information (28% du budget), l'énergie (18%) et les technologies industrielles (16%) qui se taillent la part du lion. Le quatrième programme-cadre prévoit un effort particulier en faveur des PME. Un budget d'environ 1,5 milliard de francs leur est réservé et les procédures administratives ont été simplifiées à leur attention.

Les programmes-cadres européens sont ouverts à un certain nombre de pays non-membres de l'UE, dont la Suisse. A ce jour, environ cinq cents entreprises et instituts de recherche

suisses participent ou ont participé à des projets de recherche européens. Les demandes en cours connaissent une forte progression. Pour le moment, c'est la Confédération qui prend en charge les frais des participants suisses.

Malheureusement, le statut actuel des chercheurs et entreprises suisses n'est pas satisfaisant. Ils n'ont par exemple pas le droit de diriger un projet de recherche, même s'ils en sont à l'origine. Plus ennuyeux encore, ils n'ont pas leur mot à dire dans les comités de gestion qui conçoivent et gèrent les programmes de recherche. De même, ils ne peuvent accéder à l'ensemble des résultats obtenus au cours du programme de recherche.

Les négociateurs suisses et européens sont pratiquement arrivés à un accord en matière de recherche. Ce dernier permettrait d'améliorer sensiblement le statut des Suisses au sein des programmes-cadres européens et contribuerait à maintenir l'attrait de la Suisse dans le domaine de la recherche. Toutefois, les Européens considèrent que les négociations bilatérales forment un tout. L'accord sur la recherche se concrétisera pour autant que des progrès soient réalisés dans les secteurs où de larges divergences subsistent.

Dominique ROCHAT / SLI

CANTONALISATION DE LA LEX FRIEDRICH

Quand on a la volonté il y a un chemin

En septembre dernier, Bernard Comby déposait une motion, cosignée par onze parlementaires, visant à cantonaliser la Lex Friedrich afin de mieux respecter la Suisse romande et le Tessin.

Dans son développement, il disait: «Le refus de l'assouplissement de la Lex Friedrich constitue une nouvelle démonstration de l'incompréhension à l'égard de la Suisse romande et du Tessin. La Suisse latine ne connaît-elle pas le taux de chômage le plus élevé de notre pays?»

«Le Valais francophone, qui subit de plein fouet la crise économique, est une région véritablement sinistrée avec un taux de chômage qui gravite autour de 10%.

«Indéniablement, avec d'autres mesures complémentaires misant sur la qualité du tourisme, la révision de la Lex Friedrich aurait contribué à sortir les régions touristiques du marasme économique actuel.»

Cette motion faisait suite à la votation populaire du 25 juin où le projet d'assouplissement a été refusé, séparant une nouvelle fois les régions du pays.

Il faut se rappeler que cette votation tombait en pleine période électorale. Les opposants avaient ressorti l'arme émotionnelle «bradage du sol national, atteinte au paysage dans les zones touristiques».

Dans sa réponse le Conseil fédéral est catégorique. C'est non à une nouvelle révision, à une cantonalisation, à une augmentation des contingents au niveau national. Seule ouverture: il est prêt à revoir la clé de répartition entre les cantons des contingents de logements de vacances.

Le Gouvernement estime qu'une cantonalisation rendrait la situation juridique difficile, menacerait l'unité du

droit privé et pourrait désavantager un développement contrôlé des résidences secondaires.

Réaction de Bernard Comby

«On s'étonne de la position d'Arnold Koller. La motion et toutes les interventions déposées à la suite de la votation de juin dernier ne demandent pas de bafouer la volonté du peuple, mais de la différencier.

«Nous sommes en décembre et le Conseil fédéral a attendu ce moment pour créer un groupe de travail!

«Surtout en ces temps de crise et de chômage, le Conseil fédéral n'aurait-il pas dû proposer plus tôt un assouplissement en vue d'augmenter les autorisations des cantons qui avaient accepté la révision?»

«Il aurait aussi pu proposer une cantonalisation. «Là où il y a une volonté il y a un chemin.» Ici il n'y a manifestement pas de volonté alors on ne trouvera pas de chemin.

«On ne peut plus faire de la politique confinée dans un guide juridique. Il faut aujourd'hui avoir une véritable dimension politique pour empêcher l'éclatement du pays, une fracture culturelle et économique.

«Aujourd'hui il faudrait que les cantons concernés se mettent ensemble pour faire valoir leurs exigences.

«Quant à ceux qui craignent des atteintes à la protection de la nature, la législation existe; elle comprend assez de mesures de protection et de compensation.

«De toute façon, un jour il faudra bien s'adapter à l'Europe. La cantonalisation serait une solution possible et une mesure transitoire.»

MPO/SLI

GROUPE PARLEMENTAIRE RADICAL

Des conditions égales pour l'économie touristique

Lors de sa dernière séance, le Groupe radical de l'Assemblée fédérale a traité des prochaines élections du Conseil fédéral et du chancelier de la Confédération.

Le groupe recommande la réélection de la conseillère fédérale et des conseillers fédéraux en fonctions ainsi que celle du chancelier de la Confédération François Couchepin. Il recommande l'élection du conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz à la présidence de la Confédération et celle du conseiller fédéral Arnold Koller à la vice-présidence.

TVA

En ce qui concerne la question de l'introduction d'un taux spécial de la TVA pour les prestations dans le secteur de l'hébergement, le groupe soutient la proposition du Conseil fédéral. Il constate qu'avec l'introduction de la TVA, les charges imposées à l'économie d'exportation ont été allégées. Il juge donc indiqué que le tourisme, au troisième rang de la branche des exportations de ser-

vices, bénéficie d'un allègement correspondant.

En soumettant les prestations d'hébergement à un taux réduit, le préjudice dont souffre actuellement l'économie touristique serait compensé. Il y a lieu d'observer à ce sujet qu'un tiers environ des prestations d'hébergement fournies incombent à des étrangers et que d'autres prestations touristiques, comme par exemple les repas, restent imposées à un taux normal.

Assainissement des finances

Dans la perspective des efforts à poursuivre en vue de l'assainissement des finances fédérales, le Groupe PRD s'oppose à créer de nouvelles subventions dans le cadre de la révision de la loi sur la protection de l'environnement. Il soutient donc, à l'article sur l'encouragement de la

formation, de la TVA dans le secteur du tourisme, de la protection de l'environnement, des finances fédérales et des constructions civiles.

formation et de la recherche, la proposition de la minorité de la Commission du Conseil national visant à biffer cet article. En outre, le Groupe PRD souligne que le frein aux dépenses doit être appliqué sans restrictions également pour la loi sur la protection de l'environnement.

Constructions

Le Groupe PRD a approuvé le message 1995 sur les constructions civiles.

Le groupe siègeait sous la direction de son président, le conseiller national Pascal Couchepin (VS), en présence de Kaspar Villiger, président de la Confédération, du conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz, ainsi que du président du parti, le conseiller national Franz Steinegger (UR) et de François Couchepin, chancelier de la Confédération. (mpo/com/sli)

La réduction de la TVA dans le secteur du tourisme ne fait pas l'unanimité au sein du Parlement. S'il est vrai que cet allègement ne suffira pas à redynamiser l'hôtellerie suisse, il en est un des éléments. C'est donc un principe qui doit être accepté.

Concernant la forme, la voie proposée est à soutenir. Il n'en reste pas moins que le système en vigueur au Canada ne manque pas d'intérêt: introduire une détaxe à l'hébergement pour les étrangers comme, par exemple, les Suisses bénéficient aujourd'hui d'une détaxe à l'exportation dans des pays étrangers.

COM / SLI

TROUPES DE L'OTAN

Décision courageuse du Conseil fédéral

La Commission des affaires extérieures du PRD suisse salue la décision du Conseil fédéral d'autoriser le transit vers la Bosnie des troupes de l'OTAN. Il est satisfait que le Conseil fédéral ait osé interpréter notre politique de neutralité conformément à la tradition humanitaire de notre pays.

La commission, présidée par le conseiller national Ernst Mühle- mann (TG), qui siègeait avec la Commission de la politique économique du PRD, a été informée par l'ambas-

sadeur Bruno Spinner de l'état des négociations bilatérales avec l'UE. Les participants à cette réunion ont réitéré, comme du reste le PRD suisse, leur entier soutien à la délégation suisse dans son mandat.

En seconde partie, Jean-Pierre Roth, membre de la direction de la Banque Nationale, a expliqué aux participants le concept de l'Union monétaire européenne et ses possibles effets sur l'économie suisse.

Projet de loi sur la TVA

Une base utilisable

Le PRD suisse salue le projet de loi sur la TVA proposé par la commission de l'économie et des redevances du Conseil national. La sous-commission chargée de cette tâche est parvenue dans un bref délai à élaborer un projet de nouvelle loi utilisable.

Les expériences effectuées dans l'intervalle avec l'ordonnance sur la TVA, de même son application, ont montré que l'ordonnance en vigueur présente encore beaucoup de défauts (par exemple: imposition des prestations de service à l'étranger, absence d'option en cas de fausse exonération

fiscale, réglementation désavantageuse concernant le sport et la brocante) ce qui rend parfois difficile la mise au point de solutions raisonnables et compréhensibles d'une manière générale. Cette situation a déjà conduit entre autres au lancement d'une initiative populaire. En outre, l'ordonnance n'a pas toujours répondu avec toutes les conséquences souhaitables au vœu exprimé à l'époque par le PRD, demandant que l'on renonce si possible définitivement à un formalisme excessif.

COM / SLI

PARTIS GOUVERNEMENTAUX

Pas de coalition mais une collaboration

Les partis gouvernementaux ont la sagesse de montrer qu'ils ne peuvent garantir leur soutien à une plate-forme commune. Ils l'ont expliqué. Ils préfèrent la collaboration de «cas en cas» plutôt qu'un mariage voué à l'infidélité. Voilà qui a le mérite d'être honnête.

Les partis gouvernementaux veulent créer des groupes de travail communs sur des objets précis. Les mandats seront de durée limitée.

Ainsi les partis montrent l'incapacité d'établir une plate-forme, en raison surtout des difficultés à la respecter. Ils argumentent sur l'obligation de garder leur identité et leur lien avec leur base. C'est un souci légitime.

Ainsi la formule magique pourrait retrouver du service, sa raison d'être et un peu de sa crédibilité. Gouvernement, Parlement et partis pourraient avoir quelque projet pour ce pays et auraient peut-être l'audace de redonner au peuple le goût de la chose politique et des affaires du pays.

Les partis gouvernementaux vont se mettre à l'œuvre de suite pour agir dans des domaines prioritaires tels que l'assurance maternité, les assurances sociales, l'Europe avec les négociations bilatérales (dont le cuisant dossier des transports), les NLFA et leur financement. Gageons que des objets aussi sensibles auront valeur d'échantillons sur la capacité des partis gouvernementaux à s'entendre.

En début de législature tous les espoirs sont permis, pour leur donner un avenir, il faut y croire. Alors il vaut la peine d'essayer.

Monique PICHONNAZ / SLI

VILLE DE MARTIGNY

Vital Darbellay fêté

Le conseiller national Vital Darbellay a été fêté par les siens jeudi. A la salle communale, la section de Martigny du PDC a mis sur pied une rencontre destinée à marquer les adieux à la scène politique de M. Darbellay après seize ans de mandat sous la coupole fédérale comme conseiller national. Un repas-choucroute arrosé comme il se doit a été servi aux membres et sympathisants.

Soirée de l'Octoduria

La FSG Octoduria donnera sa soirée annuelle ce samedi 9 décembre dès 20 h. 15 à la salle de gym du complexe scolaire du Centre-Ville. Le thème de la soirée, «Cent ans de cinéma», sera illustré à travers une quinzaine de numéros.

HC Martigny féminin

Le HC Martigny féminin disputera deux rencontres de championnat ce week-end, la première samedi à Sierre à 19 h. 30 face à l'équipe locale et la deuxième le lendemain à la patinoire du Forum à 20 heures face à Lausanne.

Quintette du Rhône

Le Quintette du Rhône donnera un concert ce dimanche 10 décembre à 18 heures à la Fondation Pierre Gianadda. Le soliste invité est le clarinettiste Art Rozeboom. La présentation de la soirée sera assurée par Gérald Métroz.

Noël international

Le Groupe culturel international (GCI) organise sa traditionnelle fête de Noël ce dimanche 10 décembre dès 15 heures à la salle communale. Jeux pour les enfants, productions musicales et une tombola dotée de beaux prix figurent au programme.

Don de sang

Une collecte de sang aura lieu à la salle de conférence de l'hôpital régional de Martigny ce lundi 11 décembre. Les personnes intéressées à donner de leur sang pourront se rendre sur place entre 14 et 19 heures.

Pro Senectute

Une séance d'information destinée aux personnes âgées de plus de 55 ans aura lieu le lundi 11 décembre à 14 heures à l'Hôtel de la Poste. Elle est organisée par Pro Senectute afin de préparer au mieux la saison d'hiver à venir. Renseignements aux (026) 22 76 22 ou 21 26 41.

Au cinéma

CASINO. Vendredi à 14 heures, 16 h. 15 et 18 h. 30, samedi et dimanche à 14 h. 30, 16, 18 et 20 heures, lundi 11 à 19 heures: *Pocahontas*, de Walt Disney; samedi et dimanche à 22 heures, dès lundi à 21 heures: *Les anges gardiens*, avec Christian Clavier et Gérard Depardieu; vendredi à 20 h. 30: *Golden-Eye*, le dernier James Bond, avec Pierce Brosnan. CORSO. Jusqu'au 14 décembre, tous les soirs à 20 h. 30, vendredi et dimanche à 14 h. 30 et 17 heures: *Neuf mois aussi*, avec Hugh Grant et Robin Williams.

COLLEGE STE-MARIE

13, 14 et 16 décembre

«Dessine-moi un mouton»!



«S'il te plaît, dessine-moi un mouton» demande le Petit Prince à St-Exupéry, respectivement Etienne et son père Jean-Marc Copt.

(photo Marie-Jeanne Abbet)

Les 13, 14 et 16 décembre à 20 h. 30, la troupe St-Ex Ensemble, conduite par Jean-Marc Chappot et l'Académie de danse de Fabienne Rebelle, présentera un spectacle musical à la salle du Collège Ste-Marie, à Martigny.

«Dessine-moi un mouton», d'après l'oeuvre de St-Exupéry «Le Petit Prince», est un spectacle musical né de l'imagination fertile d'Edouard Chappot qui en signe la partition musicale. L'approche du texte signée Anne et Edouard Chappot, les décors d'Alain Tison et Jean-Maurice Mühlemann, les costumes de Rolande Copt, les éclairages et les effets sonores de Jean-Michel et Roger Chappot, et une mise en scène originale de Jean-Marc et Edouard,

en font un spectacle inédit où le talent des acteurs et des danseuses met en valeur ce conte d'enfants à l'usage des adultes. L'orchestration de la partition nécessite, dans son interprétation, la participation d'un sextuor: le Quintette à vent Eglogue, formé de musiciens professionnels de Genève, et Sophie Vernay au piano. Ce spectacle pose un regard sur le monde et est interprété avec brio par des acteurs de notre région.

* Vente des billets à l'Office du tourisme, à Martigny. Réservations des places au (026) 22 41 22 (heures de bureau) avec vente des billets à l'entrée. Prix des places: 20 francs pour les adultes et 10 francs pour les enfants.

A ARMEN

Une page se tourne

D'elle, on ne connaît souvent que son prénom. Elle est Armen, Armen tout court. Un prénom qui dit non seulement ses origines, mais aussi sa singularité. C'est un euphémisme de dire que le personnage est peu banal. Lorsqu'elle débarque en Valais, en provenance de La Chaux-de-Fonds, pas question de rester inoccupée. La librairie dans laquelle elle rêve de travailler n'existe pas à Martigny? Eh bien, elle la créera!

Un lieu à son image: bien plus qu'un simple magasin de livres, un véritable îlot de convivialité. On y entre parce qu'on cherche un bouquin, on en sort avec le sentiment d'avoir reçu un peu de cette chaleur humaine qui fait tant défaut à notre époque.

Mais les meilleures choses ont une fin. Aujourd'hui, que la Librairie du Coin possède une âme, il est temps de laisser voguer le navire. Sylène Décaillet, la fidèle assistante d'Armen, a pris le relais et s'est adjoint les services de Dominique Dorsaz-Mayor.

Armen sait que son «bébé» est entre de bonnes mains. Elle peut maintenant goûter une retraite méritée. Ses collègues lui souhaitent de découvrir pleinement le sens de ce terme et d'apprécier sa nouvelle vie!

ASSEMBLEE

Vieux-Martigny UBS, McDonald's et villa Broccard

Lors de l'assemblée générale du Vieux-Martigny, le président Jean-Pierre Giuliani a rappelé qu'en 1995, l'association est intervenue sur trois objets distincts, à savoir l'ancien bâtiment UBS, l'immeuble McDonald's et la villa Broccard. Selon M. Giuliani, «dans le cadre de l'aménagement du futur restaurant McDonald's, nous avons pu établir un dialogue constructif et positif dès la mise à l'enquête du projet. Il n'en va pas de même pour l'UBS et la villa Broccard dont les responsables ou propriétaires n'ont eu que des propos grossiers et rageurs suite à nos remarques». A propos de la villa Broccard, sa démolition récente a été ordonnée par la Municipalité. L'incertitude est de mise quant à la suite susceptible d'être donnée au projet.

Les finances du Vieux-Martigny sont saines et l'effectif s'élève à 250 sociétaires. L'association édite tous les ans un bulletin. Le N° 8 sera consacré à l'ancien Hôtel National et au nouveau projet qui sera réalisé par la Ticino.

Le groupement examine la possibilité de mettre sur pied un concours destiné à la jeunesse. Pour les participants, la démarche consistera à décrire par le dessin le bâtiment qu'ils préfèrent sur la place de Martigny.

LUTTE, BASKET ET HOCKEY SUR GLACE Programme

LUTTE. Le match retour entre le Sporting et Freiamt en vue de l'attribution de la médaille de bronze aura lieu ce samedi à 20 h. 15 à la salle du Bourg. Lors du match aller, les lutteurs octoduriens s'étaient inclinés 23 à 17. Pour Jimmy Martinetti, l'exploit semble à la portée de ses protégés.

BASKETBALL. En LNB féminine, Martigny reçoit Fémina Berne samedi à 14 h. 30 à la salle du Bourg, alors qu'en championnat de 1^{re} ligue nationale, la formation d'Yves Pointet reçoit Carouge à 17 heures, à la salle du Bourg toujours. Mercredi, à Grand-Saconnex, le BCM s'est incliné par 72 à 68.

HOCKEY SUR GLACE. Samedi à 18 heures au Forum, le HCM affronte Chaux-de-Fonds après avoir été défait à Olten mardi sur le score de 4 à 3.

MARTIGNY/SAILLON

Téléthon Action-Valais

Laissez parler votre cœur!

Le Téléthon Action-Valais se déroulera deux jours durant au CERM, à Martigny. Animée par Jean-Marc Richard, la manifestation débutera ce vendredi à 17 heures.

Le coup d'envoi sera donné par M. Pascal Couchepin, président de Martigny. Pendant deux jours, personnes bénévoles, pompiers, clubs sportifs (FC Sion, HC Martigny), sociétés locales, artistes de variété, groupes de jazz, ensembles classiques, écoles de danse, etc. s'adonneront à de multiples activités dans le but de contribuer à la récolte de fonds qui aideront à faire progresser la recherche contre la myopathie, une maladie

musculaire, et la mucoviscidose, une affection des poumons. Parmi les temps forts du Téléthon Action-Valais, signalons la mise sur pied d'un loto au CERM dès 20 heures samedi, d'un marché des artisans et d'un marché aux puces au CERM, samedi toujours entre 9 et 17 heures. Le Téléthon prendra fin le dimanche 10 décembre à 2 heures du matin.

D'autres manifestations se tiendront en Valais avec le concours des corps de sapeurs-pompiers. A Martigny par exemple, le CSI tiendra des stands d'information aux entrées de différents commerces. A Saillon, les pompiers, en colla-

boration avec la Air Glaciers, le CSI de Martigny et la Police cantonale, organiseront samedi un exercice de simulation sur la place du Collège de 10 à 12 heures.

Un médecin interviendra avec des ambulanciers et l'évacuation des blessés sera effectuée au moyen d'un hélicoptère. Le programme de la journée sera complété par une animation musicale assurée par le choeur d'enfants, le petit choeur et les musiciens des fanfares locales.

Les promesses de dons pourront être faites au numéro de téléphone gratuit 155 22 32. L'année passée, Téléthon suisse avait permis de récolter 2,9 millions de francs.

UCOM

Le bonjour du Père Noël



Sur l'initiative de l'Union des commerçants de Martigny (UCOM), le Père-Noël a effectué un crochet par Martigny mercredi, jour de la Saint-Nicolas. A sa descente d'hélicoptère, au stade du Forum, il a été accueilli par de nombreux enfants avant d'entreprendre sa tournée des commerces de la ville pour la plus grande joie des petits et de leurs parents.



Monsieur et Madame Robert et Ruth GERBEX, à Pully;
Monsieur Claude GERBEX et famille, à Lausanne;
Monsieur Jean-Charles GERBEX, à Pully;
Mademoiselle Pauline GERBEX, à Lausanne;

Les familles FELLAY, CRETTON, VOLLUZ, BRUCHEZ et DUBULLUIT, à Saxon, Charrat et Martigny, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

EMMA GERBEX-FELLAY

survenu dans sa 88^e année au Homé de la Place du Pas, à Vernayaz.

La messe de sépulture a eu lieu, en l'église catholique de Riddes, le mercredi 6 décembre 1995.

«Vous marcherez dans la voie véritable de la Paix:
et vous pourrez, avec assurance,
espérer de revoir mon visage dans l'allégresse.»

L'IMITATION; LIVRE III

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Irmí Rey-Stocker

L'itinéraire extraordinaire d'une gynéco

Lorsqu'à sept ans ses parents la placent dans une maison de convalescence pour enfants, Irmí Stocker sait déjà qu'elle deviendra médecin. Fascinée à la fois par la guérison du corps et du cœur, elle devra pourtant lutter durant presque toute sa carrière pour s'imposer en tant que femme dans un milieu très longtemps réservé aux hommes. Rencontre avec celle qui, aujourd'hui âgée de 66 ans, fut la première gynécologue en Valais.

- Dans les années quarante à Bienne, lorsque vous décidez d'entrer au gymnase, quelle fut la réaction de votre entourage?

- Mon père s'y opposait. Pour lui je pouvais aller à l'École Normale ou à l'École de Commerce mais pas à l'Université. Il était persuadé qu'une académicienne ne pouvait pas trouver un mari, fonder une famille et devenir heureuse. Il a fallu qu'il rencontre le recteur du gymnase de Bienne, que ce dernier l'encourage à me donner une chance pour qu'il cesse de résister à ma demande.

Le professeur refusait de m'engager, pensant qu'une femme ne devait pas travailler sur des cadavres.

- Combien de femmes vous entouraient sur les bancs de la Faculté?

- Lorsque j'ai commencé mes études à l'Université de Fri-

bourg, nous étions quatre femmes pour vingt-six hommes. A Bâle, par la suite, le pourcentage ne changea pas. Minoritaires, nous étions obligées d'en savoir davantage que la moyenne des hommes. Le regard que l'on nous portait était souvent sceptique, parfois méfiant, toujours étonné si nous réussissions.

- Une fois vos études terminées, vous était-il possible, en tant que femme, de choisir votre spécialité?

- Ma spécialité oui, ma formation pas toujours. Après mon examen de médecine, j'aurais aimé travailler en pathologie, apprendre à connaître de près les organes atteints par la maladie. Mais le professeur refusait de m'engager, pensant qu'une femme ne devait pas travailler sur des cadavres. La première femme médecin suisse, Madame Heim-Vögtlin, devait, au début du siècle, mendier pour trouver un poste de travail à l'Hôpital Universitaire de Zurich. Elle n'était pas payée, ne jouissait d'aucun congé et devait manger avec les jardiniers de l'Hôpital. Ces temps ne sont pas si lointains.

- Comment les patients vous ont-ils accueillie?

Du tac au tac

- Etes-vous favorable à l'accouchement à domicile?

- Non, c'est un acte médical qui nécessite un milieu hospitalier. On pourrait rendre plus familial le lieu, mais la surveillance médicale est indispensable.

- Quel est le personnage pour lequel vous avez le plus d'admiration?

- Jésus dans les Béatitudes.

- Comment lutez-vous contre le stress?

- J'aime la vie active, j'aime aussi le silence. C'est dans le silence que je puise mes forces.

- En tant que patiente, êtes-vous craintive?

- Puisque le milieu hospitalier m'est familier, je suis peut-être moins craintive que la plupart des gens. Mais il m'arrive d'avoir peur.

- Quelle opération redouteriez-vous le plus?

- Une opération mutilante.

- Dans votre salle d'attente, quels sont les magazines que vous déposez?

- L'Express, le Figaro, Maison et Jardin, Bilan, Géo, Revue d'archéologie de la Terre Sainte, Revue des Femmes Suisses, Wohnrevue, Das Ideale Heim, Familie, Heimatwerk, Beobachter.

- Que pensez-vous de la réforme de la loi sur les assurances-maladie?

- Je n'y vois pas assez clair. Satisfaite en tout cas que les médecines parallèles soient reconnues et qu'il y ait une participation aux soins à domicile. Je déplore cependant qu'il existe deux listes de médicaments, ceux qui seront remboursés par les caisses et les autres.

- Bien, dès le début de mes stages. Ils m'ont rapidement fait confiance. Cette ambiance suscitait en moi un immense désir de les guérir, me poussait à étudier à fond leur maladie et les moyens de guérison ou de soulagement.

- Quels étaient vos rapports avec les infirmières?

- La collaboration avec les infirmières laïques était bonne et généralement facile dans les hôpitaux où je travaillais. Elle était plus difficile avec les diaconesses et les religieuses qui étaient parfois peu loyales à mon égard.

- A quelle occasion avez-vous découvert le Valais?

- Deux ans après mon examen final, je suis venue remplacer le médecin de Saas Fee qui était malade. Son salaire de médecin de la caisse locale ne suffisait pas pour payer un remplaçant. Comme je n'avais pas encore de famille, je n'étais pas retenue à Bâle et partis vers l'inconnu pour répondre à son appel.

Lorsqu'il me vit arriver, il prit peur et réclama un vrai médecin, un médecin homme.

- Et comment la femme médecin de campagne était-elle perçue?

- Je fis connaissance de Saas Fee et de ses habitants contents de voir arriver une remplaçante. Je découvris la vie à la montagne, les accouchements à domicile en hiver parfois sans électricité, les grandes urgences auxquelles j'étais confrontée toute seule. J'apprenais à aimer cette population rude, courageuse, taciturne mais au cœur d'or. De plus, deux mille hôtes arrivaient de tous les coins d'Europe pour faire du ski. Je me souviens, entre autres, de ce directeur de Fiat séjournant au Grand Hôtel qui, au cours d'une nuit de tempête, faisait une crise cardiaque. Lorsqu'il me vit arriver, il prit peur et réclama un vrai médecin, un médecin homme. Les avalanches avaient obstrué la route et j'étais la seule personne qui pouvait l'assister. Guéri et de retour à Turin, il m'appela pour me dire sa reconnaissance.

- Vous vous êtes par la suite destinée à la gynécologie. Votre expérience vous a-t-elle protégée des discriminations rencontrées au départ?

- C'est avec une grande conviction que j'ai parcouru les longues années de formation. Elle me permit de me battre - comme bien des femmes doivent le faire encore aujourd'hui - pour pouvoir



Irmí Rey-Stocker: elle fut la première gynécologue en Valais. Ses idées libérales sur la contraception lui ont rendu la vie difficile.

apprendre à opérer. Le bistouri était considéré comme l'insigne de la virilité et les hommes le cédaient difficilement aux femmes. A la Clinique universitaire de gynécologie à Florence, j'étais la première femme qui opérât. Cela ne s'était jamais vu.

Le bistouri était considéré comme l'insigne de la virilité et les hommes le cédaient difficilement aux femmes.

- Il y a vingt-cinq ans, vous étiez chef de service à l'Hôpital de Sierre; quelle ambiance y régnait-il?

- Nos confrères étaient des Valaisans tenaces, bien implantés et forts d'un certain poids politique. Une situation qui était bien éloignée de la mienne. En tant que femme, je n'avais pas le droit de vote, d'origine suisse allemande, je faisais figure d'étrangère et je défendais des idées libérales en matière de contraception: un profil qui m'a rendu la vie difficile. Aussi on guettait la

moindre de mes erreurs. Ce sont mes patientes qui, en m'encourageant, m'ont permis de résister aux affronts. Sans elles, je ne serais pas restée en Valais.

- Quelle image gardez-vous de vos premières patientes valaisannes?

- J'en garde une profonde admiration. Aucun livre ne m'a appris autant qu'elles. Par leur manière de vivre, par leur sens subtil de juger les bonnes et les mauvaises choses, elles m'ont enrichie. Parfois, elles me disaient que leur mari buvait, qu'il pouvait devenir violent mais elles continuaient immédiatement de parler de ses qualités, le décrivaient comme un homme qui travaille bien, rapporte son salaire à la maison, est malgré tout un compagnon important dans le combat de tous les jours.

- N'est-ce pas là de la soumission aveugle?

- Non, ces femmes ne sont pas soumises. Elles sont capables de distinguer les ombres et les lumières. Elles ont un sens très fin pour dire «ici on trouve la faiblesse mais là la grandeur», leur but est de garder la famille intacte par respect pour les enfants, pour la vigne cultivée, pour les biens qui ont été transmis. Elles acceptent certaines duretés de l'existence pour servir un idéal plus grand. C'est un calcul sécu-

laire qui est autre que celui de la citadine et comporte beaucoup de sagesse.

Ce sont mes patientes qui, en m'encourageant, m'ont permis de résister aux affronts. Sans elles, je ne serais pas restée en Valais.

- Aujourd'hui que vous n'exercez plus, comment envisagez-vous votre avenir?

- Je vais prochainement en Terre Sainte pour apprendre l'hébreu, langue de la Bible, langue de nos origines judéo-chrétiennes. A mon retour, si mes malades le désirent, je pourrais me mettre à leur disposition simplement pour les écouter, les conseiller avec discrétion et respect.

Propos recueillis par
Manuella Maury